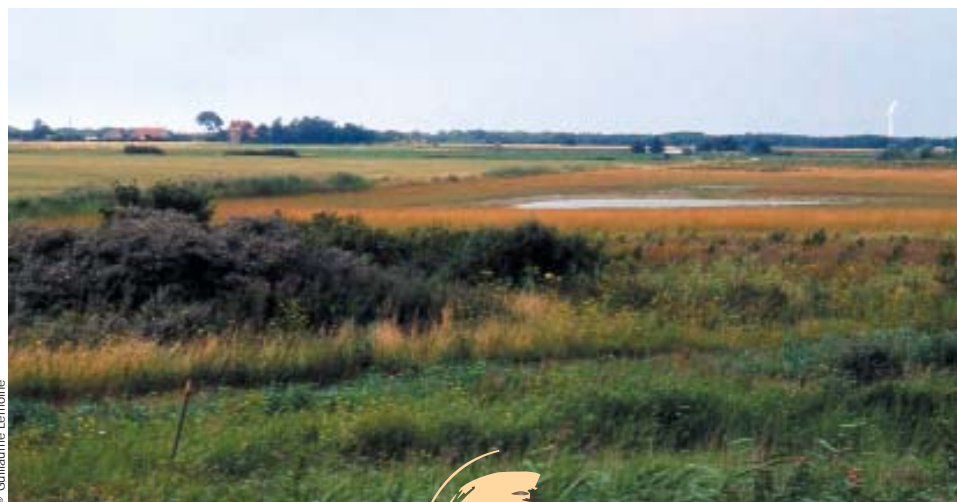


La reconquête de sites agricoles délaissés pour créer des zones naturelles présente de grandes potentialités pour l'accueil de la faune et de la flore sauvages. Ils peuvent remplir les rôles de refuges ou d'habitats complémentaires pour de nombreuses espèces et participent au renforcement du maillage écologique de secteurs géographiques complets.

>>> La coulée verte de Mardyck

# La reconversion de terres agricoles en espaces naturels



Le Nord! ses terrains agricoles... ses espaces dégradés aussi. Était-il possible de reconvertir les anciens polders en espaces naturels respectueux des habitats présents ou potentiels? De protéger et de développer les richesses patrimoniales des sites?

L'action la plus significative est sans doute l'aménagement d'une coulée verte sur les communes de Mardyck et Loon-Plage. Menés en trois phases successives<sup>1</sup>, les travaux débutent en 1999 pour s'achever en 2001. Vingt-huit hectares sont ainsi aménagés par le Département. Des opérations de terrassements et de décapages ont permis la formation de dépressions humides, de pelouses sèches et steppiques, de prairies sur des terres agricoles initialement vouées à la culture céréalière. Huit hectares de boisements sont également créés par la plantation d'arbres sélectionnés parmi les essences régionales. À cette surface, s'ajoutent 2,6 km de canaux et watergangs<sup>2</sup> bordés de saules têtards, plantés pour la circonstance.

Pour que les potentialités écologiques des anciens espaces agricoles soient intéressantes, il est souvent nécessaire de remodeler le sol. L'étrépage de l'horizon organique permet notamment d'appauvrir le sol, ce qui favorise l'implantation d'une

LES MARES PEU PROFONDES ET LES DÉPRESSIONS TEMPORAIRES BORDÉES DE VÉGÉTATIONS PAUVRES SONT DES HABITATS NÉCESSAIRES À LA SURVIE DE CERTAINS OISEAUX ET BATRACIENS.



WATERGANG.

flore d'intérêt patrimonial. Par ailleurs, cette opération a permis la germination de graines issues de plantes locales et conservées dans le sol durant l'exploitation agricole.

Alors qu'initialement les prairies avaient été semées à la densité de 15 g au m<sup>2</sup>, les nouveaux semis sont très lâches (10 g au m<sup>2</sup>). Bien évidemment, les fabacées et graminées à forte croissance sont prosrites. Ce choix vise à limiter la croissance du tapis herbacé et à réduire les coûts d'entretien. Ces semis très légers (ou absents dans les dépressions) ont pour

but de favoriser le réveil de la banque de semences du polder et la germination de graines apportées par le vent. Le coût global de l'opération est estimé à 460 000 euros, soit 1,62 euro/m<sup>2</sup>.

## Le bilan écologique

Parmi les espèces ciblées: le crapaud calamite qui affectionne les milieux pionniers, pauvres en végétation. Le succès est quasi immédiat! À partir de milieux sources, éloignés de plusieurs kilomètres, ils colonisent rapidement ces nouveaux espaces ouverts. Espaces qui eurent également les faveurs des tadornes de Belon et de divers limicoles parmi lesquels on a pu constater la reproduction du vanneau huppé, du petit gravelot et, probablement de l'avocette élégante.

À l'heure du bilan, on peut constater la présence de la samole de Valérand, de la chlore perfoliée, de la petite centaurée, d'une espèce d'élocharis et du gnaphale jaunâtre dans les sables humides. *Callitriche truncata* et oenanthe aquatique furent également recensées dans les fossés. Les prairies sèches accueillent, quant à elles, l'érigéron âcre, la bugrane épineuse et l'ophrys abeille.

Au cours de l'hiver 2003-2004, la troisième tranche a permis de créer un hectare de marais sur une ancienne voirie située à proximité immédiate des sites. Y domine la phragmitaie. Aujourd'hui, la totalité des roselières compte plus de deux hectares tout comme les surfaces en eau libre (étangs, mares). ■

GUILLAUME LEMOINE - DÉPARTEMENT DU NORD  
FABRICE TRUANT - COMMUNAUTÉ URBAINE DUNKERQUE

1. La demande émane du Port autonome de Dunkerque (propriétaire des terrains). La maîtrise d'ouvrage fut portée par le Conseil général, en accord avec la Commune et en liaison avec la Communauté urbaine de Dunkerque (organisme gestionnaire).
2. Fossés riches en roseaux, caractéristiques de la Flandre maritime.

# « En milieu périurbain, les espaces verts... répondent à des vocations multiples »

Guillaume Lemoine  
Écologue au  
Conseil général du Nord

Pouvez-vous nous éclairer sur le concept de gestion différenciée?

La gestion différenciée, c'est l'intégration des problématiques environnementales dans les pratiques courantes de gestion des espaces verts. Je parle bien d'espaces verts: du square urbain, des grands parcs d'agglomération, ou encore des espaces périurbains. La gestion différenciée prend en compte les exigences écologiques des espèces ou des habitats présents, mais elle regarde également les usages sociaux et récréatifs de ces espaces et la dimension de marketing territorial.

De marketing territorial?...

De vitrine, si vous préférez. Sur le parvis de l'hôtel de ville, il y a un espace vert. Il est interdit au public, mais il joue un rôle en terme de communication.

Donc, la gestion différenciée...

Le gestionnaire territorial va analyser les usages, surfaces, potentialités du terrain. Son écologie, ses espèces, ses habitats... À partir de là, il définit une vocation souhaitée pour cet espace. Le mode de gestion en découlera directement. Ainsi, devant la mairie, nous maintenons sciemment une pelouse. La difficulté est de définir clairement les objectifs. En effet, ils sont toujours multiples: conservation de la nature à 80%, ou marketing et pelouse d'agrément pour pique-nique et poussette à 80%. Ce sera toujours du 80-20. En périurbain, il n'y aura jamais du 100% quelque chose.

Il s'agit d'ailleurs d'une approche globale du territoire: l'ensemble des espaces doit répondre à l'ensemble des vocations.

Gestion différenciée, cela signifie aussi intervenants différenciés?

L'absence de cloisonnement entre les approches est un axe important. La gestion différenciée fait appel aux techniques des espaces verts mais également à l'ingénierie spécifique propre aux espaces naturels protégés et à l'agriculture. La contribution de celle-ci montrera comment faucher une prairie périurbaine, récolter le foin et participer ainsi à l'entretien de l'espace pour que les enfants viennent jouer.

Mais ce qu'il faut surtout retenir, c'est qu'il s'agit d'une démarche philosophique dans l'optique du développement durable. Bien sûr, nous pouvons supprimer les mauvaises herbes sur les trottoirs. Mais nous préconiserons un désherbant thermique. L'absence de cloisonnement entre les métiers s'exprime aussi avec le paysagiste. Nous lui demanderons d'intégrer les problématiques de gestion dès la conception de l'espace. Si l'on veut que les gestionnaires territoriaux modifient leurs pratiques, il faut leur donner tous les outils pour qu'ils puissent le faire. Ainsi, la gestion différenciée implique une réflexion sur les matériels, la formation, la communication...

Vous parlez d'habitats présents ou potentiels. Qu'entendez-vous par là?

Ce sont les habitats susceptibles d'émerger sur un espace, simplement parce que vous modifiez son mode de gestion. Un exemple: la commune de Grande-Synthe possède des espaces verts sur zones sableuses. Ce sont des terrains très filtrants, très secs. Nous avons suggéré d'arrêter la tonte et de gérer ces terrains par la fauche. Conclusion, le

terrain s'est appauvri et on a pu y compter jusqu'à 600 pieds d'orchidées qui ont fleuri l'année suivante.

Comment définissez-vous la notion d'écoparc en milieu urbain?

Par éco, entendez écologique et économique. L'écoparc de Lomme, par exemple, s'étend sur une trentaine d'hectares. Pour répondre à cette double logique, c'était un agriculteur qui fauchait l'espace pour l'entretenir. Comme la gestion différenciée, l'écoparc répond à une approche globale de méthodologie de projet. ■

RECUEILLI PAR MOUNE POLI

>>> Mél: oggmm.lemoine@libertysurf.fr

la parole à

Pascal Grégoire

RESPONSABLE DU SERVICE ENVIRONNEMENT  
AU PORT AUTONOME DE DUNKERQUE

LE PORT AUTONOME DE DUNKERQUE EST PROPRIÉTAIRE DES TERRAINS SUR LESQUELS A ÉTÉ MENÉE LA RÉHABILITATION DES FRICHES INDUSTRIELLES. QU'EST-CE QUI A MOTIVÉ VOTRE ADHÉSION À CETTE DÉMARCHE?

La coulée verte de Mardyck à Loon-Plage est une action concrète de longue durée. Nous y avons participé parce que nous nous inscrivons dans la démarche d'élaboration du Schéma d'environnement industriel qui conduit à la gestion des paysages et de l'industrie et prend en compte l'environnement dans l'aménagement des sites. Il repose sur une nécessaire cohérence avec le plan local d'urbanisme. D'où l'importance de travailler en synergie avec les services de la Communauté urbaine de Dunkerque. Nous l'avons fait dans le cadre d'une convention pluriannuelle des aménagements paysagers de la zone industrialo-portuaire et nous avons épousé les objectifs de biodiversité par une gestion des corridors écologiques et des espaces de transition. ■

## En savoir plus

Édité par le Conservatoire des sites naturels du Nord et du Pas-de-Calais, ce *Recueil sur la renaturation d'espaces* a été élaboré par et avec plus d'une quarantaine de structures engagées dans cette thématique. Capital d'expériences abondant toutes les notions, de l'intérêt scientifique à la faisabilité et au coût financier, il a également valeur d'exemplarité pour modifier le comportement des autres acteurs de la société, en particulier des aménageurs.  
200 pages - 20 euros + port. Tél.: 03 28 04 53 45

